

Le PACA sur les rails

Le Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba (PACA), qui rentre dans le cadre de la politique générale de décentralisation menée par l'Etat mauritanien et de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, est entrée dans une phase active depuis quelques mois.

Ainsi, jeudi dernier, le chargé de programmes du Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU), Emmanuel Soubiran, a décliné les objectifs du projet à l'occasion d'une rencontre avec la presse en donnant de larges indications sur les bénéficiaires.

Le Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba (PACA) qui est rentré dans une phase active depuis février 2005 pour une durée de trois ans, a été réalisé grâce aux contributions financières de l'Etat mauritanien, du ministère français des Affaires étrangères et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Exécuté dans un cadre régional caractérisé par une grande pauvreté (la wilaya de l'Assaba a le plus grand contingent de pauvres en termes de pourcentages), le PACA "vise à créer les conditions qui favorisent un développement local durable". La population ciblée directement par le projet est estimée à 180.000 habitants, rattachés administrativement à 21 collectivités locales réparties dans quatre départements (Boumdeid, Kiffa, Guérou et Barkéol). Parmi ces communes, seule la capitale administrative, Kiffa, est considérée comme une commune urbaine, selon un document remis à la presse à l'occasion de la présentation du programme. Le vaste espace dans lequel se situent ces différents départements se caractérise par des conditions d'existence très difficiles, une extrême précarité et "un environnement aride".

Les trois promoteurs du projet, Etat mauritanien, ministère français des Affaires étrangères et PNUD ont mis à la disposition des différentes communes bénéficiaires un montant global de 730 millions d'ouguiya. Sue ce

budget, 420 millions sont consacrés uniquement au renforcement des capacités des autorités locales, des membres des organisations paysannes et aux investissements sociaux et économiques.

En fait, la lutte contre la pauvreté qui se traduit par la politique de décentralisation et de renforcement des capacités au niveau le plus bas de la société, est une composante incontournable sur le chemin de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), initiative mondiale établie par les chefs d'Etats de la planète en 2000.

Ce qui explique l'orientation et l'organisation du PACA: les collectivités locales détiennent la maîtrise d'ouvrage du développement local, avec un important rôle dévolu à la société civile du terroir dans le cadre du développement local. Ce qui laisse transparent, de manière claire, la nécessité du renforcement des capacités des élus locaux pour faire face à leurs responsabilités. Un dispositif "financier approprié permet aux communes d'avoir accès à un fonds d'investissements pour le financement d'initiatives faisant partie de leurs plans de développement communaux et de les gérer," renseigne le document de présentation du projet. Un dialogue constant est aussi établi entre les nombreux acteurs de la scène locale grâce "à des procédures de planification inclusives".

Le PACA qui met en exergue le rôle incontournable des communes dans le développement, renforcent ainsi "les capacités institutionnelles et techniques des acteurs locaux dans le domaine du développement local" et donne à ces derniers les armes indispensables pour rendre opérationnels les instruments méthodologiques concernant la planification et la programmation des initiatives de développement et leur financement.